

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 06 avril 2016 à 20 heures 30 -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, FABAREZ Thierry, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, DISTANTE Raphaël, RABAULT Corinne, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme DELANNOY Sylvie (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme DELAUNAY Christine (pouvoir à Mme DUJARDIN Isabelle), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. COPPENS Jean-Marc), Mme ERYUZ Corinne, M. DUMONTIER Philippe

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 29 février 2016, ont été approuvés.

Délibération n° 2016-04-06/19 : Règlement de l'aide aux leçons proposée aux élèves des écoles primaires de Saint Valery en Caux

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le règlement de l'aide aux leçons, qui entrera en vigueur après les vacances de Pâques 2016.

Ce règlement annule et remplace celui adopté le 29/02/2016.

Délibération n° 2016-04-06/20 : Cession d'une partie du Cloître des Pénitents au Groupe Histoire & Patrimoine

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession d'une partie du site situé au lieu-dit « Cloître des Pénitents » au groupe Histoire & Patrimoine pour une superficie d'environ 1 786 m² au prix de 100 000 €, et donne son accord à Madame la Députée-Maire pour qu'elle autorise le groupe à déposer un permis de construire, sans préjuger de la cession effective de ces biens.

Délibération n° 2016-04-06/21 : Convention de mise à disposition de foncier à l'Office Public de l'Habitat de Seine-Maritime pour l'aménagement d'une voie de desserte et d'espaces verts plantés, rue du Noroît (parcelle ZH 25)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition, à titre gratuit, de l'Office Public de l'Habitat de Seine-Maritime, de la parcelle de terrain cadastrée section ZH n° 25, sur laquelle l'Office s'engage à aménager une voie de desserte et des espaces verts.

Délibération n° 2016-04-06/22 : Portage par l'Etablissement Public Foncier de Normandie de l'achat pour le compte de la Ville du bâtiment de La Poste

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n° 146 pour une superficie de 813 m² et demande d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière.

Le conseil municipal s'engage à racheter le terrain dans un délai maximum de 5 ans et de rembourser à l'E.P.F. le prix de l'acquisition, les frais de notaire et un montant correspondant à 2 % par année de portage.

Délibération n° 2016-04-06/23 : Marchés d'approvisionnement et des fêtes foraines – Rapport préalable à la décision sur le principe de délégation de service public

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de recourir à la délégation de service public pour l'exécution de marchés d'approvisionnement et des fêtes foraines pour une période de deux ans, et décide de lancer la consultation.

Délibération n° 2016-04-06/24 : Schéma de mutualisation

Le conseil municipal, à la majorité, émet un avis défavorable sur le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Commune de la Côte d'Albâtre.

Délibération n° 2016-04-06/25 : Convention « Lire à la Plage » avec le Département de Seine-Maritime – Année 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler, pour 2016, l'opération « Lire à la Plage » organisée avec le Département de Seine-Maritime, et autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention correspondante.

Délibération n° 2016-04-06/26 : Bilan sur la gestion des biens et des opérations immobilières – Exercice 2015 – Budget annexe et Budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, approuve la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Ville au titre de l'exercice 2015, tant pour le budget annexe du Rayon Vert que pour le budget principal Ville.

Délibération n° 2016-04-06/27 : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux des 4 taxes directes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation..... 7,69 %
- Taxe foncière (bâti)..... 9,80 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 24,08 %
- Cotisation Foncière des Entreprises 8,72 %

Délibération n° 2016-04-06/28 : Associations : attribution des subventions – Année 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe pour l'année 2016, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local pour la Ville.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a également voté :

1/ A l'unanimité, le Compte Administratif 2015 du budget annexe du « Rayon Vert » qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 53 748,75 €, restes à réaliser inclus.

2/ A la majorité, le Compte Administratif 2015 du budget principal Ville qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 1 581 167,40 €, restes à réaliser inclus.

3/ A l'unanimité, le Budget annexe du Rayon Vert, pour l'exercice 2016, équilibré à 206 812,53 € pour la section investissement et à 715 161,75 € pour la section fonctionnement, soit un budget total de 921 974,28 €.

4/ A la majorité, le Budget primitif Ville, pour l'exercice 2016, équilibré à 3 567 558,64 € pour la section investissement et à 7 820 567,40 € pour la section fonctionnement, soit un budget total équilibré à la somme de 11 388 126,04 €.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 23 heures 10

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL